

LA SITUATION DANS LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

Dans l'ensemble de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, **99 observations** de plantes envahissantes ont été faites en 2020.

Les villes d'Alma et de Saint-Bruno sont celles qui étaient le plus touchées par les plantes envahissantes.

20 observations se sont faites à Alma, et de ce nombre, **plus de 50 %** concernaient des plantes **nuisibles**.
31 observations ont été faites à Saint-Bruno.

La **valériane officinale** domine la ville : **62 mentions** la concernant, soit plus de **62 %** des observations. Il s'agit d'une espèce non-nuisible qui a probablement été introduite au Québec pour ses propriétés médicinales.

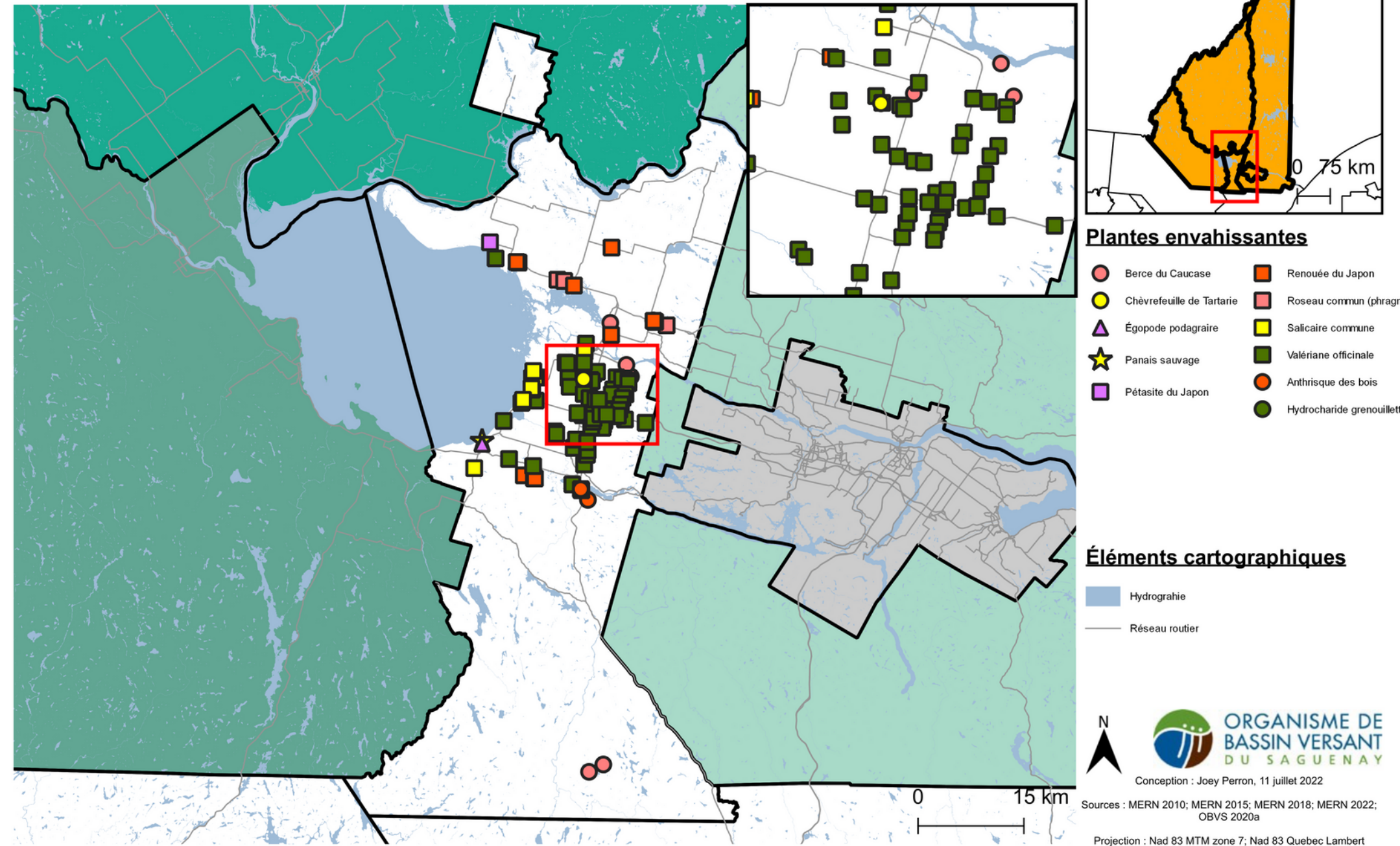
COMMENT S'EN SORTIR ?

Il existe plusieurs **méthodes de lutte** contre les espèces envahissantes :

- **physique** : bâches, feu, gel.
- **mécanique** : extraction, enfouissement ou fauchage, de manière tant manuelle que mécanique.
- **chimique** : pesticides et herbicides étendus par pulvérisation, par injection ou par badigeonnage.
- **biologique** : introduction d'un ennemi naturel pour réduire la quantité de la colonie.
- **compétition végétale** : ne pas perturber l'environnement, laisser les plantes déjà en place faire compétition aux plantes envahissantes.

L'efficacité de chaque méthode varie selon l'espèce attaquée et chacune d'entre elle comporte des avantages comme des inconvénients.

Localisation des plantes envahissantes de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est 2020



COLONIES À SURVEILLER DANS LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

Après la **valériane officinale**, la **renouée du Japon** est la plante envahissante la plus observée dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

C'est une espèce nuisible qui a des impacts sur la **biodiversité**, sur les **écosystèmes et leurs services** ainsi que sur **l'aménagement paysager**.



POURQUOI CES PLANTES DEVIENNENT-ELLES ENVAHISSANTES ?

C'est simple, elles ont tout le nécessaire pour envahir : elles ont de **grandes capacités d'adaptation**, de **reproduction** et elles sont en mesure de se **propager rapidement et facilement**.

Elles arrivent sur de nouveaux territoires **sans compétition**. Leur taux de survie est donc beaucoup plus élevé que celui des plantes indigènes qui, elles, sont en constant combat avec leurs prédateurs. Les plantes à caractère envahissant peuvent donc mettre leur **énergie dans la croissance**, ce qui leur permet de prendre davantage d'expansion.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE LA PRÉSENCE DE CES PLANTES EN VILLE ?

Elles ont beaucoup d'impacts sur diverses sphères de la société :

- la **biodiversité**, les **écosystèmes** et leurs services ;
- l'**agriculture**, la **foresterie** ou l'**horticulture** ;
- les **infrastructures** ;
- la **santé** ;
- le **tourisme** et les **loisirs**.

Une conséquence générale de la présence d'espèces envahissantes dans la région concerne les **coûts** qui sont associés à la planification et à la mise en œuvre pour la lutte contre ces dernières.

LA DÉMARCHE CLIMAT DE CHANGEMENT

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), avec l'appui financier du gouvernement du Canada, a mis en place la démarche **Climat de changement**. Son objectif : outiller, développer les connaissances, faciliter la concertation et la synergie entre les personnes clés des collectivités territoriales et du secteur socioéconomique au Québec.

Elle vise le partage d'expertises régionales et la mise en valeur des meilleures réalisations de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques. Cela permet d'inspirer et de rendre plus accessible la mise en œuvre d'actions concrètes au Saguenay-Lac-Saint-Jean !

PRODUITS PAR :



AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE ET TECHNIQUE

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.



LES PLANTES ENVAHISSANTES MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST



UN PORTRAIT DES PLANTES ENVAHISSANTES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

En 2020, l'**Organisme de bassin versant du Saguenay** a réalisé un portrait des plantes exotiques envahissantes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les plantes envahissantes qui ont été observées dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est sont représentées sur la carte dans le présent document.

Qu'est-ce qu'une plante envahissante ?

C'est une plante qui colonise de nouveaux endroits très rapidement en se reproduisant et en dominant le territoire, que ce soit par le niveau de couvert ou le nombre d'individus. Une plante est classée comme envahissante lorsqu'elle est la **principale espèce** ou qu'elle est en voie de le devenir sur un territoire donné et qu'elle **modifie la composition, la structure et le fonctionnement de l'écosystème** dans lequel elle a été implantée. Contrairement aux croyances populaires, **une plante envahissante peut être indigène ou exotique.**

Quels sont les vecteurs d'introduction ?

Elles sont majoritairement introduites sur de nouveaux territoires grâce à des **activités humaines** comme la navigation de plaisance, la pêche, l'agriculture ou le commerce, par exemple.

Les **cours d'eau** et les **routes** sont d'importants vecteurs de propagation des plantes envahissantes. On les retrouve souvent dans des espaces vastes et sans obstacles : les **champs**, les **fossés**, les **bords de grandes routes** et les **lignes de transport d'énergie** sont des endroits judicieux pour les plantes envahissantes.